

Mercredi 09 décembre 2015 - Newsletter n°51

Fin des poubelles à l'entrée de Sospel

Le chantier du Malpertus se terminant, les containers de tri, les containers à ordures ménagères vont enfin disparaître de notre entrée de village. Les poubelles enterrées sont fonctionnelles et utilisables. Ne vous tracassez pas quant à leur contenance, elle est sensiblement similaire à ce qui va être enlevé.



Les poubelles enterrées sont au nombre de 3 :

- 1/ Une colonne pour tous les emballages en plastique, en acier ou en aluminium, les cartonnettes, les briques alimentaires type "brique de lait", tous les papiers journaux et magazines.
- 2/ Une colonne pour les emballages en verre
- 3/ une dernière colonne pour les déchets résiduels en sac.

N'oubliez pas que le tri des emballages et leur recyclage permet d'économiser des ressources et ainsi d'éviter des rejets de CO2. Le tri et le recyclage permettent également de réaliser des économies sur le traitement des déchets.

N'oubliez pas aussi le [compostage collectif](#) mis en service sur 2 secteurs:

- 1/ parking au niveau du pont de la Libération et
- 2/ rue des Tisserands.

Du nouveau pour la salle multimédia

Après plusieurs mois de préparation, le projet va enfin devenir réalité. **Une porte et une rampe d'accès sont en cours de création pour desservir directement le balcon de la salle multimédia.**

Cet aménagement présente deux avantages : **Il permet l'accessibilité de la salle pour les personnes à mobilité réduite et il facilite et sécurise le transport du projecteur** qui était porté à dos de deux hommes dans les escaliers étroits menant à la salle de projection. Cette manœuvre n'était plus acceptée et risquait de mettre en péril notre cinéma.

Ci dessous le plan de financement du projet pour un coût estimé d'environ 21000 euros TTC

Financements publics concernés		Montant de la dépense à financer (HT)	Pourcentage	Montant du financement
Etat (DETR)	Sollicité	17 460,08 €	30,01 %	5 239,77 €
Conseil général	<input checked="" type="checkbox"/> Sollicité <input type="checkbox"/> Attribué	17 460,08 €	30%	5 238,02 €
Réserve parlementaire	<input type="checkbox"/> Sollicité <input checked="" type="checkbox"/> Attribué	17 460,08 €	19,99%	3 490,26 €
Commune	<input type="checkbox"/> Emprunt <input checked="" type="checkbox"/> Fonds propres	17 460,08 €	20%	3 492,03 €

Modalités de diffusion des bulletins municipaux



Dans un souci d'économie des frais liés à la distribution (les élus n'ayant pas toujours le temps de le faire) et d'économie de papier, **le journal municipal ne sera désormais plus distribué dans les boîtes aux lettres mais en libre service à**